

Monsieur Claude Wiseler Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 12 novembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 13 novembre 2024, poser une question orale à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant les suites données à la motion adoptée par la Chambre des Députés en date du 11 juillet 2024, invitant le gouvernement à œuvrer pour une amélioration de la prise en charge des aides visuelles par la CNS.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo Député